

A Cambridge, déjà ^{Mardi 28. 14. 30} nous avons relevé dans notre rapport ~~les~~ les difficultés auxquelles se heurte la Cinéma suisse en raison de divergences de vues, de intrigues, de qui pro quo qui existent dans notre pays, à l'égard de notre Institution, les associations culturelles aussi bien que les associations professionnelles.

Envers et contre tout, et dans des conditions financières extrêmement difficiles, nous avons poursuivi notre programme. Nous n'avons obtenu aucun appui financier nouveau. Mais malgré cela, la CSI continue d'exister. Et c'est déjà énorme.

Des fichiers ont été établis, le classement des photos, des collections de journaux, toutes les activités qui forment l'armature d'une cinématheque sont maintenant mis sur pied.

Les dépôts de films sont ~~devenus~~ rares; et les travaux de projection ~~ont été~~ ont été freinés sous l'influence néfaste des dirigeants de la Fédération suisse des Cine-clubs qui, intervenant auprès de la Chambre suisse du cinéma, ont parvenus à saboter ~~la~~ la Convention que nous étions sur le point de passer avec les associations professionnelles.

Sous l'influence de ces mêmes dirigeants de la Fédération suisse des Cine-clubs, un projet a été établi, visant à nous former notre Institution d'Association simple qu'elle se actuellement, en une Fondation.

Nous nous sommes opposés résolument à ce projet, parce que - en adoptant la forme juridique d'une fondation, la Cinéma suisse perdrait d'un coup toute liberté. Elle serait mise sous le hâble ^{et c'est ce que nous ne voulons à aucun prix.} de l'Administration, ~~et c'est ce que nous ne voulons à aucun prix.~~

Nous ne dirons jamais, ^{amis} à ce propos, tout le mal accompli par quelques dirigeants de la Fédération suisse des Cine-clubs. Je dis bien dirigeants car avec les Cine-clubs ~~par~~ envisagés séparément, notre Institution entretient des rapports cordiaux relativement.

Ce problème d'une réorganisation juridique de la Cinématèque nous a préoccupé longuement. Grâce à la venue en Suisse d'Henri Langlois, nous avons eu la possibilité d'échanger avec lui de nouveaux statuts absolument conformes aux statuts types de la FIAP. avec diverses personnalités, ②

Ces nouveaux statuts, et les entretiens que M. Langlois a eus en Suisse, ont redonné un équilibre à notre Institution. Toutefois, je dois remarquer que ces difficultés procéduriers nous ont pris beaucoup de temps, et sur le plan financier nous avons encore beaucoup de travail à accomplir pour obtenir des subides des cantons suisses. Car, je le rappelle, ~~la~~ La Confédération suisse a aidé le soin aux cantons de ~~leur~~ soutenir notre Institution. Or, pour l'instant, les cantons ne jugent pas suffisante notre activité de conservation. Ils attendent de nous un travail plus concret.

Et c'est ici, précisément, que se place ~~l'~~ l'aide très importante que nous attendons de la FIAP, aide qui, ainsi que l'a définie M. Langlois le matin, peut s'exprimer par la spécialisation de notre Cinématèque en cinématèque du film scolaire et pédagogique et ainsi en confiant à la Suisse la charge de la bibliothèque internationale ^{du cinéma.}

A cet effet, nous avons obtenu l'aide de la ville de Lausanne qui met à notre disposition deux locaux où pourra être organisée cette bibliothèque à laquelle nous aurons la possibilité d'adjoindre une salle de lecture ouverte au public. Ces locaux sont actuellement en réparations. Ils seront prêts dans une quinzaine de jours.

Tous les espoirs de la Cinématèque suisse sont donc tournés vers la FIAP, et j'ose espérer que ce Congrès me permettra de venir à Lausanne en annonçant la mise en place très prochaine de la bibliothèque internationale.

Notre collaboration avec les membres de la FIAP a été très active; des échanges de films pour une durée temporaire ont eu lieu avec la Cinématèque française ~~pour~~ que je tiens à remercier vivement, et aussi avec les Cinématèques belge, danoise, suédoise et nous envisageons de très prochains échanges avec la Cinématèque de Tchécoslovaquie. Ces échanges de films sont pour nous d'une importance capitale car ils nous permettent de continuer

les travaux d'un groupe d'études qui s'est formé autour (3)
de notre cinématheque. ~~Le~~ le groupe d'études ~~est~~ établi de ~~nombreux~~
fichs photographiques, tient à jour nos fichiers, fichiers de films,
de la bibliothèque, de la photothèque etc.

D'autre part, je tiens à signaler que les démarches entreprises en
vue d'une collaboration étroite avec les producteurs ^{suisses} sont en bonne voie.
Des réunions avec les organisations professionnelles ont déjà eu lieu, d'au-
tres sont prévues pour le mois prochain, et je pense qu'avant la fin
de l'année, ~~la situation de~~ notre cinématheque - qui a également
souffert d'attaques directes de la presse dirigées contre D. Favre et moi-
même - notre cinématheque, dis-je, sera sortie de l'impasse
où elle se trouve engagée depuis plusieurs années. Mais, je
m'excuse de le répéter, cet assainissement de notre situation
ne pourra se faire que grâce à l'appui de la FIAF, et c'est une
chance extraordinaire pour nous de compter au nombre de mem-
bres du comité directeur notre ami Henri Langlois qui est très
au courant des affaires suisses, qui nous a déjà tiré de plus d'un
mauvais pas, et qui dans les mois à venir ne manquera pas
de nous protéger ses conseils et son aide. Je l'en remercie en
~~me~~ souhaitant longue vie à la FIAF.